Fusion INRA - IRSTEA & création de l'INRAAE : Pas de quoi pavoiser !

Et voilà, c'est « fait ». Sur le papier, un « nouvel institut » existe depuis le 1er janvier 2020 : l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAAE), décliné comme une lessive sous son nom de marque, INRAE.

En ce 9 janvier 2020, les ministres de tutelle de l'Institut (Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation) et Didier Guillaume (ministre de l'Agriculture et de l'l'Alimentation), le PDG de l'institut (Philippe Mauguin) et l'ancien PDG de l'IRSTEA (Marc Michel), organisent une cérémonie pour se féliciter de la création de ce nouvel institut en compagnie de quelques invités triés sur le volet[1]. Mais qu'en est-il réellement ?

Après la fusion-absorption de l'IRSTEA par l'INRA, l'INRAAE est un peu plus gros que l'INRA, bien plus gros que le défunt IRSTEA, mais n'est pas à la hauteur des ambitions annoncées depuis 2018 par les directions et restera moins fort que la somme de ses deux prédécesseurs. Faute de volonté politique et de moyens budgétaires, faute de temps laissé à la préparation de cette fusion, les questions de fond (leadership politique et financement structurel de la recherche environnementale, convergence vers le haut des situations des personnels) n'ont pas été réglées.

Alors que l'IRSTEA menait une grande part de ses recherches sur des questions environnementales, et que la préoccupation environnementale était bien présente à l'INRA, l'INRAAE n'a toujours pas la tutelle du ministère de la Transition écologique et solidaire, en charge de l'Environnement, tutelle pourtant demandée avec insistance et à l'unanimité par les élu-e-s du personnel. Le « e » de « environnement » a été ajouté au nom de l'INRA (comme il l'avait été en 2012 au passage du Cemagref à l'IRSTEA) mais c'est toujours le ministre de l'Agriculture qui aura le « leadership » sur la recherche environnementale !

Quant au financement de la recherche environnementale, il continuera à passer par les canaux aléatoires des agences de financement sans moyens du ministère de l'Environnement (AFB, ADEME…) au lieu de provenir directement de la subvention du ministère de la recherche. Pas de tutelle du ministère de l'Environnement + pas de financement budgétaire via le MESRI de la recherche environnementale = pas de pérennité dans les engagements gouvernementaux sur la recherche environnementale, pas de continuité dans les axes de recherches sur le long terme et recours généralisé à l'emploi précaire.

Rien n'a été mis sur la table en termes de négociation, car tout a été fait au moindre coût, au mépris des personnels et de leurs représentants syndicaux. Le principe du « mieux disant social » annoncé est resté subordonné à l'austérité salariale et statutaire pratiquée par l'INRA et au refus des ministères de tutelle de prendre à leur charge l'ensemble des coûts induits par la fusion et de revaloriser la dotation budgétaire à hauteur des besoins et ambitions affichés. Le coût de la fusion est aujourd'hui essentiellement financé en interne par des économies sur les services d'appui, dont les personnels n'en peuvent déjà plus. Le « dialogue social » fortement proclamé par les directions et les tutelles est donc resté un processus expéditif et creux, une opération de communication : aucune des demandes de modification des représentants des personnels sur le décret de création de l'INRAAE par exemple, même votées à l'unanimité dans les instances conjointes de l'INRA et de l'IRSTEA et au CNESER n'ont été prises en compte !

En cette première semaine de l'INRAAE, comme cela était prévisible vu les courts délais de fusion, nous notons des dysfonctionnements internes. Beaucoup de choses vont certainement être améliorées dans les mois qui viennent, grâce à l'implication des collègues. Mais les personnels vont être mobilisés à régler ces problèmes et

[1] Tellement bien triés sur le volet que les élus du personnel au Conseil d'Administration de l'IRSTEA (et peut-être même l'ensemble des administrateurs de l'IRSTEA) n'ont pas été invités !

s'adapter à un nouveau fonctionnement administratif plutôt que de pouvoir se consacrer au développement des recherches environnementales urgentes.

Les équipes des deux établissements auront à cœur de réussir la fusion et de lancer leur nouvelle communauté de travail dans une nouvelle dynamique. Pour beaucoup, cette fusion représente une opportunité pour infléchir significativement la recherche publique agronomique vers une meilleure prise en compte des questions environnementales et sociétales de plus en plus urgentes. Les conditions dans lesquelles elle s'est déroulée ont été épuisantes et l'insuffisance des moyens accordés par l'Etat au budget 2020 n'apporte hélas aucun souffle nouveau. Les autorités comptent, une fois de plus, sur la bonne volonté des équipes pour accepter des conditions de travail toujours moins supportables, et incitent les unités à abonder leur trésorerie avec des contrats, prestations, expertises et autres productions toujours plus chronophages et génératrices d'emplois précaires, dont dépendra la soutenabilité économique de l'INRAAE.

Dommage pour les personnels de l'institut. Dommage pour l'ensemble de la société, à l'heure de transformations globales sans précédent qui exigent une dynamique très forte de la recherche environnementale associée à une nouvelle agronomie pour réussir le virage impératif vers l'agroécologie. Compte tenu du constat partagé d'urgence écologique et sociale (« *Malnutrition, dérèglement du climat, déclin de la biodiversité, raréfaction des ressources fossiles… Ces menaces qui pèsent sur l'équilibre du monde sont autant de défis à relever.* […] *Il nous faut donc inventer l'agriculture et l'alimentation de demain.* » nous dit le film institutionnel de l'INRAAE) et des attentes placées dans la recherche publique, un véritable débat ouvert à toutes les parties prenantes s'impose pour l'élaboration du schéma stratégique de l'INRAAE. Pour une réflexion approfondie il est indispensable d'y consacrer du temps ; mais pour participer à la construction du futur plan stratégique du nouvel institut, la plateforme inrae2030.fr sollicite des retours avant mi-février !

Nos dirigeants continuent donc à faire semblant de consulter, dans la continuité de la démarche qu'ils ont suivie depuis le début de l'opération de fusion : « pression maximale » sur les agents et « engagements minimums » aux plans budgétaire, politique, et vis-à-vis du personnel.

En ce jour de mobilisation contre le projet de réforme des retraites, nous dénonçons, en même temps que l'arnaque sur les retraites, l'arnaque sur la recherche pour l'environnement et l'agriculture. Et ce ne sont pas les promesses d'une loi de programmation pluriannuelle de la recherche « Darwinienne et inégalitaire » qui vont arranger ça ! Décidément, un gouvernement peu soucieux des générations futures !

Il est temps que cela change !

Les représentant-e-s du personnel SUD-Recherche-EPST de l'INRA et de l'IRSTEA…

… mobilisé-e-s

- **contre le projet inique de réforme des retraites,**
- **contre une loi de programmation pluriannuelle de la recherche « Darwinienne et inégalitaire »,**
- **contre la fusion-absorption à marche forcée et sans moyens nouveaux,**
- **et pour une véritable politique de recherche publique non marchande, tournée vers les questions environnementales et sociales**